

## VERBES TRANSITIFS – VERBES INTRANSITIFS

Cours de Cécile Revéret

*Transitif* vient du verbe latin *transeo* = passer. ( cf. transition = passage)

a) Un verbe **transitif** exprime une action qui s'exerce sur quelque chose - ou quelqu'un- qu'on appelle l'OBJET de l'action. L'action « passe » du sujet à l'objet.

Ex. : Pierre mange une pomme > la pomme est l'*objet* de son repas.

Il songe à ses vacances > les vacances sont l'*objet* de ses songes.

L'action de *manger* s'exerce sur la pomme. L'action de *manger* « passe » de Pierre à la pomme.

→ *Pomme* est complément d'objet du verbe *mange*.

b) Un verbe **intransitif** exprime une action qui ne « passe » pas sur un objet, qui ne s'exerce sur rien.

L'enfant tousse.

Le chat miaule.

Certains verbes transitifs ont besoin d'une préposition pour introduire leur complément d'objet. On les appelle **verbes transitifs indirects** :

J'ai douté de sa réussite. > la *réussite* est l'*objet* du doute = **ce sur quoi s'exerce** le doute.

Les verbes dont le complément d'objet est introduit SANS préposition, directement, s'appellent **verbes transitifs directs**.

La différence entre **verbe transitif direct** et **verbe transitif indirect** est purement formelle. Elle consiste simplement en la présence, ou non, d'une préposition entre le verbe et son objet. Dans les deux cas, l'**objet** est **ce sur quoi s'exerce** l'action.

Pierre aime Jacqueline      *Jacqueline* est l'OBJET de son amour

Pierre pense à Jacqueline      *Jacqueline* est l'OBJET de ses pensées.

\* C'est pourquoi il faut éviter d'appeler *complément d'objet second* des compléments qui sont, certes, introduits par une préposition, mais n'expriment en aucune façon l'objet de l'action.

La bibliothécaire distribue les livres aux élèves.

L'objet de la distribution, ce sont les *livres*. En aucun cas, ce ne sont les *élèves*. Les *élèves* sont les personnes à qui sont attribués les *livres*. Nous conserverons donc l'appellation **complément d'attribution** pour désigner la personne **dans l'intérêt de qui** s'accomplit l'action.

N.B. Certains verbes sont tantôt transitifs, tantôt intransitifs. Ils sont très utiles pour expliquer, justement, le terme : **transitif**

*Je descends à la cave.* sens intransitif : l'action de descendre s'arrête au sujet.

*Je descends les bouteilles de vin à la cave.* sens transitif : l'action de descendre s'exerce sur les bouteilles.

Certains verbes sont tantôt transitifs directs, tantôt transitifs indirects. Certains ont les trois constructions :

*J'ai changé mes euros en dollars* sens transitif direct

*J'ai changé de voiture* sens transitif indirect.

*Il a changé ; je le reconnais à peine* sens intransitif.

*Il a joué la bonne carte* sens transitif direct

*Les petites filles jouent à la marelle* sens transitif indirect

*Le bois a joué ; le tiroir ne ferme plus* sens intransitif

N.B. Certains verbes transitifs (directs ou indirects) peuvent être utilisés sans qu'on précise l'objet de l'action. Ils sont transitifs malgré tout.

- Puis-je lui téléphoner à 20 h. ? – Non ; à cette heure-là, il *mange*.

On ne précise pas ce qu'il mange, mais il mange nécessairement quelque chose.

On dit que le verbe manger, dans cette phrase, est utilisé intransitivement

*Cesse de lui réclamer de l'argent. Tu abuses.* ( On ne précise pas : tu abuses *de sa générosité*, ou *de sa patience*. Mais le verbe *abuser* est bel et bien transitif indirect.)